Musculation au Decazes

Le maire entouré des élus et des représentants des associations sportives, lors de l'inauguration.
(Photo Marc Mehran)

L'équipement sportif de la ville se poursuit avec la mise en place d'une salle de musculation installée dans le complexe sportif du Decazes.

Elle a été officiellement inaugurée l'autre soir par M. Patrick Césari, conseiller général-maire de Roquebrune, entouré de nombreux élus, dont M. Marfaing, adjoint aux sports, de Mme Fagard, présidente générale de l'ASRCM, des deux parrains de l'opération, Eric Orrao et Jacques Cité, de Gym 06 Menton, deux body-builders de classe internationale, et de nombreux membres des associations sportives et du personnel municipal.

En effet, cette salle sera réservée en priorité aux membres des sections de l'ASRCM à jour de leur cotisation et au personnel communal, une somme forfaitaire de 20 F étant demandée pour les frais d'assurance et de dossier.

Mais tout un chacun pourra venir s'entraîner à la salle, l'accès de celle-ci étant cependant subordonné à l'adhésion à la section gymnastique adulte de l'ASRCM, la cotisation étant de 500 F par an (de date à date précisons-le).

En tout état de cause, l'âge minimum requis est de 14 ans.

La salle sera ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 11 à 21 heures, le samedi de 14 à 18 heures.

Une belle aubaine pour les « leveurs de fonte » et tous ceux qui veulent entretenir leur corps dans une ambiance à la fois « studieuse » et sympathique.

Renseignements et inscriptions au service municipal des sports, villa Sorrente (93 28 31 30). Fournir deux photos d'identité et un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer les exercices de musculation.